



Communiqué

Culture - Arts visuels

Neuf nouvelles conventions de soutien pour les espaces d'art indépendants

Suite à une étude lancée en 2018, la Ville de Lausanne a décidé de repenser sa politique de soutien aux espaces d'art indépendants et de renforcer les moyens financiers qui leur seront octroyés. Elle augmente ainsi de 40% les subventions allouées et a signé neuf nouvelles conventions de soutien avec ces relais essentiels de la création artistique indépendante.

Afin de mieux comprendre les réalités et le fonctionnement des espaces d'art indépendants lausannois, la Ville a lancé une étude en 2018. Elle a ainsi mandaté Mme Isaline Vuille, historienne de l'art et commissaire d'exposition lausannoise ayant participé au projet de recherche *Off OffOff Of ?* de la Haute Ecole d'art de Lucerne, qui portait sur l'auto-organisation des espaces d'art en Suisse depuis les années 1980. Mme Vuille a été secondée de M. Peter Stohler, directeur du *Grimmwelt* à Kassel et ancien responsable des arts visuels du Canton de Bâle-Ville.

Les résultats de cette étude, ainsi que les discussions avec la scène indépendante, ont notamment fait ressortir les conditions précaires du travail important mené par ces espaces d'art, leur fragilité financière et leur fort engagement bénévole au service de la communauté artistique. En guise de signe tangible d'une amélioration du soutien communal aux arts visuels, la Municipalité de Lausanne a décidé de repenser sa politique en la matière et d'augmenter de 40% les moyens financiers qui leur sont octroyés.

La Ville de Lausanne a signé le 26 février 2020 neuf nouvelles conventions de subventionnement pluriannuelles avec les espaces d'art *Abstract*, *Circuit*, *La Placette*, *Silicon Malley*, *Standard/deluxe*, *Trafic* et *Tunnel Tunnel*, ainsi qu'avec les structures apparentées que sont les *Editions Art & Fiction* et les *Ateliers de Bellevaux*. Ces soutiens, d'un total de 120'000.- CHF, permettront sur le moyen terme à ces relais essentiels de la création artistique indépendante d'envisager plus sereinement leurs activités. Par ce moyen, la Ville reconnaît la qualité du travail réalisé et souhaite favoriser la pérennité de cette vitalité collective et de ses intentions culturelles.

Cette mesure s'inscrit dans une démarche globale de réévaluation de la politique de soutien de la Ville dans le domaine des arts visuels, pour laquelle une démarche participative a également été initiée par le Service de la culture en automne dernier, en lien avec les ateliers d'artistes. Des premiers résultats concrets sont attendus d'ici à cet été.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01
- Michael Kinzer, chef du Service de la culture, 021 315 25 25 / 079 474 00 62

Lausanne, le 28 février 2020